

CONDITIONS DE GARANTIE

Occultant PVC plat MELTEM

Le présent document définit les conditions de garantie applicables au produit d'occultation MELTEM, occultant PVC plat destiné à l'occultation de panneaux rigides. Sauf stipulation particulière écrite, les présentes conditions s'appliquent à l'ensemble des produits MELTEM commercialisés par ARCAL.

1. Objet de la garantie

ARCAL garantit le produit MELTEM pendant une durée de 10 ans à compter de la date de facturation, au titre de sa tenue mécanique et de sa tenue dans le temps, dans des conditions normales de stockage, de pose, d'utilisation et d'entretien.

2. Portée de la garantie

La garantie couvre l'aptitude du produit à conserver ses caractéristiques mécaniques essentielles et sa fonctionnalité dans le temps, hors usure normale et hors agressions extérieures anormales. Elle s'entend pour un usage conforme à la destination du produit et aux préconisations de pose d'ARCAL.

3. Couleur et évolution d'aspect

La présente garantie ne couvre pas la couleur, la teinte exacte du produit, ni son évolution esthétique dans le temps. ARCAL garantit toutefois que l'évolution visuelle du produit, et notamment le vieillissement de sa couleur, se fera de manière homogène et progressive dans des conditions normales d'exposition.

4. Conditions d'application

La garantie ne pourra être mobilisée que si le produit a été stocké, manipulé, posé et utilisé conformément aux règles de l'art ainsi qu'aux prescriptions techniques d'ARCAL.

L'installation doit notamment être adaptée au support, à l'environnement du chantier et aux contraintes extérieures.

5. Exclusions

Sont notamment exclus de la garantie : les dommages résultant d'une pose non conforme, d'un support inadapté, d'un défaut de structure porteuse, d'une exposition au vent non prise en compte, d'un choc, d'un acte de vandalisme, d'un incendie, d'un événement climatique exceptionnel, d'un mauvais entretien, d'une utilisation anormale ou de toute modification du produit sans accord préalable d'ARCAL.

6. Modalités de mise en œuvre

Toute demande de garantie devra être adressée à ARCAL dans les meilleurs délais, accompagnée de la facture d'achat, de l'identification du produit concerné, de photographies et de tout élément utile à l'analyse du dossier. ARCAL se réserve le droit de procéder à toute constatation ou expertise préalable.

7. Limitation de la garantie

Lorsque la garantie est reconnue applicable, l'engagement d'ARCAL se limite, à son choix, au remplacement du produit défectueux ou à la fourniture d'un produit équivalent. La garantie ne couvre en aucun cas les frais annexes, frais de dépose, frais de repose, coûts indirects, pertes d'exploitation, préjudices immatériels ou tout autre dommage consécutif.

The logo for ARCAL features the word "arc" in a lowercase, rounded, yellow font with a black outline, followed by "cal" in a similar style. The letter "l" is significantly taller than the others. Below the logo, the tagline "L'innovation clôtures" is written in a black, sans-serif font.

arccal
L'innovation clôtures